## LA GAZETTE OFFICIELLE OTHICO BUS NOUVEILOS EUROPÉENDES DE LA CHASSE ET DE LA NATURE

Publication Hebdomadaire: 3.65 €uros

59e ANNEE

Nº 2125 du 16 janvier 2009

## Des Vœux

· Ceux d'un sauvaginier :

Louis Saint-Ghislain

## Les vœux d'un sauvaginier

ouis Saint-Ghislain est le président passionné des chasseurs côtiers du littoral Nord. Il nous livre aujourd'hui ses vœux et nous fait partager ses espolrs pour 2009. Avec Georges Riboulet, Serge Bilneau et Nicolas Lottin, il témoigne qu'il boucle l'équipe des trois mousquetaires - qui étaient quatre comme on sait ! - qui ont engagé le combat contre la directive "Oiseaux".

"Les années se succèdent et la chasse est toujours là, mais il s'agit d'une chasse qui est encore loin d'être apaisée dans le contexte de siége mis devant sa "maison". Alors que nous avions bien des raisons d'espérer, 2008, aura été pour nous sauvaginiers une année encore bien sombre.

De déception en déception nous n'avons pas eu de répit et quoi qu'en disent nos instances cynégétiques nationales, nous avons joué une tois encore dans la cour des perdants. Alors que nous leur avions demandé de ne pas participer aux fameuses tables rondes et de ne rien lâcher tant sur les dates de chasse que sur les espèces chassables, elles s'y sont rendues.

Force est de constater qu'elles ont pris une véritable déculottée, laute d'avoir des négociateurs à la hauteur, faute d'avoir compris que ceux d'en face étaient redoutables d'autant qu'ils bénéficiaient d'un soutien ministériel cynique dont le député Picard, Jérôme Bignon (UMP Somme), chargé par le ministre Jean Louis Borloo d'animer les débats en fut l'agent d'exécution mais aussi le fidèle soldat.

Ceux qui, dans nos propres rangs ont pris la lourde responsabilité de signer cet accord qualifié d'historique par une partie de la classe politique au pouvoir, mais également par nos détracteurs, ont été bernés, ils n'ont rien vu venir et sont entrés dans le jeu d'un accord politique.

Les "petites avancées" obtenues sur les dates de chasse ont eu de lourdes contreparties.

- Trois espèces non chassables pendant cinq années (l'eider à duvet, la barge à queue noire, le courlis cendré) et demain qu'en sera-t-il avec l'application du principe de confusion ?
- · Chasse du vanneau repoussée au 15 octobre
- Dissolution de l'observatoire national de la faune sauvage qui n'avait en rien démérité, mais dont les recommandations scientifiques ne convenaient pas aux écolos.
- · Révision de la liste des espèces plégeables avec retrait de la martre et de

la belette.

J'en passe et des meilleures, disons le clairement, c'est pire que du temps où Madame Voynet était aux commandes du M.A.T.E. et le déroulement du feuilleton auquel nous assistons et encore loin d'être épuisé car d'autres mauvais coups se préparent et 2009 sera à n'en point douter une année à haut risque.

Pour avoir suivi avec beaucoup d'attention l'orientation des débats, j'accuse le ministère de l'écologie de considérations idéologiques et partisanes car les négociations «pipées d'avance» se sont transformées en un véritable marchandage politique complètement déphasé eu égard des réalités scientifiques.

Cette situation en matière de gouvernance écologique est insupportable, voire inadmissible parce qu'elle soumet le sort des espèces à des arrangements qui, par définition, ne sont pas des critères objectifs pour le développement et le maintien d'une chasse durable.

Souhaitons que l'année 2009 nous apporte un répit, et voit couronner de succès l'action juridique menée par L'U.N.A.C.O.M et le collectil anti-directive qui démontrent leur vitalité, leur sens des responsabilités, leur détermination dans la défense de notre commune passion. Les raisons d'espèrer sont bien réelles.

Nous n'avons pas baissé la garde, nous avons été sur tous les fronts, et je peux certifier que l'inquiétude commence à gagner nos détracteurs.

La douche écossaise à laquelle nous avons été soumis en 2008 appelle tous les chasseurs à une union et à une détermination renforcées autour d'un même combat, cetui d'obtenir l'abrogation de cette illégale directive 79/409.

Pour ce taire, nous ne pouvons compler que sur nous même et l'année 2009 sera ce que nous en lerons. En cette période où nous échangeons tradition-nellement nos vœux en famille, entre amis, souhaitons que la grande famille de la chasse renforce sa cohésion, qui sera d'une grande importance dans les discussions à venir. Bonne et heureuse année à tous, en famille, à la chasse et s'il est vrai que l'année qui vient de s'écouler n'a pas été d'un bon millésime, agissons tous ensemble pour faire valoir et triompher nos droits de citoyens chasseurs."

Louis Saint-Ghislain